

# LE REPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHÔNE  
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

## INSERTIONS-ANNONCES

annonces locales.....	la ligne
annonces anglaises.....	1 fr. 50
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier	14, rue Confort, à Lyon

## BOURSE DE PARIS

Du 2 juin 1882	
français.....	82 80 Crédit Lyonnais.....
étrangers.....	752
nouveaux.....	115 85 Mobilier espagnol.....
français.....	488
dien 6 0/0.....	90 40 Foncière lyonnaise.....
épargnes 6 0/0.....	10 40 Autrichiennes.....
épargnes 5 0/0.....	997 Lombardes.....
épargnes 5 0/0 1877 351	287 Saragosse.....
épargnes d'Escompte.....	675 Nord-Espagne.....
épargnes d'Escompte.....	1531 Transatlantique.....
épargnes d'Escompte.....	2675 Suzet.....
épargnes ottomane.....	897 Consolides à Londres 101 3 18
épargnes Autrichiennes 497	Panama.....

## TELEGRAMMES

DE NUIT  
Fil spécial du REPUBLICAIN DU RHÔNE

## CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 3 Juin.

Le conseil des ministres s'est réuni dans l'après-midi.

M. Grévy a signé un mouvement judiciaire.

M. Humbert a communiqué au conseil un projet tendant à ce que les marchés à terme soient valables.

Le conseil s'est occupé de l'interpellation de M. de Lanessan. M. Goblet y répondra.

M. Léon Say et Tirard iront assister au congrès régional de Saint-Quentin. M. Varara à Chaumont.

## NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 3 juin.

## Les comptes de 1870 à 1878

La commission relative au règlement définitif des comptes 1870-1878, réunie sous la présidence de M. Guichard, a déclaré que les résultats de son travail seraient présentés à la chambre par cinq rapporteurs généraux.

M. de la Porte a été désigné pour faire le rapport général sur les comptes des exercices 1870-1872; M. Esnault, pour les exercices 1872-1874; M. Rivière, pour les exercices 1874-1876; M. Marrot, pour les exercices 1876-1878, enfin M. Jametel, pour le compte d'épuration.

Les rapporteurs généraux centraliseront le travail de recherches et de vérification opéré par les rapporteurs chargés du compte spécial de chaque ministère pour l'ensemble des exercices dont la commission a à s'occuper, et qui seront désignés dans la séance que doivent tenir lundi les trois sous-commissions.

Chacune des sous-commissions est chargée

d'un certain nombre de ministères; la première examine les comptes de la guerre, de la marine et des affaires étrangères; la deuxième, les comptes de la justice, de l'instruction publique et des beaux-arts, de l'intérieur et des cultes; la troisième, les finances, les travaux publics, l'agriculture et le commerce, et le compte de liquidation.

## Les affaires de Saïda

La commission du budget a examiné aujourd'hui le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 1.950.000 francs pour indemniser les colons de Saïda et de Tiaret. On sait que, sur ces 1.950.000 francs, 900.000 sont destinés à indemniser les colons espagnols, à charge pour l'Espagne d'accorder 300.000 francs d'indemnité aux nationaux français qui ont été éprouvés par l'insurrection cubaine.

La commission du budget trouve les prétentions espagnoles exagérées.

D'autre part, le « Livre jaune » sur les affaires de Saïda contient un certain nombre de pièces diplomatiques qui ne sont pas toujours conçues en termes absolument sympathiques pour la France. En présence de ces considérations M. Thomson, rapporteur, a proposé à la commission du budget de n'accorder aux colons espagnols de Saïda qu'une indemnité égale à celle que l'Espagne accorde aux colons français de Cuba.

Il est à prévoir que cette question donnera lieu à un vif débat le jour où elle viendra devant la Chambre.

Certains députés, parmi lesquels on cite MM. Gamille Pelletan et Edouard Lockroy, comptent rouvrir, à ce propos, la discussion sur les affaires de l'Egypte, en essayant de démontrer que les soulèvements du Sud oranais et les difficultés survenues en Egypte ne sont que la conséquence de l'expédition tunisienne.

## Diverses

La commission chargée de l'examen des diverses propositions de lois municipales a définitivement arrêté hier que les conseils municipaux seraient souverains dans presque tous les cas de tutelle municipale. Seize cas seulement ont été réservés.

Dans sa prochaine séance, la commission s'occupera de savoir si ces cas doivent être attribués aux conseils généraux ou aux préfets. Il est certain que le contrôle appartiendra aux préfets.

La commission du budget a examiné les crédits du ministère des finances, auxquels elle a apporté quelques réductions.

Les travaux de la commission qui s'occupe de la répression des outrages aux bonnes mœurs sont terminés.

M. Dreyfus a été chargé du rapport à présenter à la Chambre. Ce rapport conclura à l'adoption du projet avec les quelques modifications que nous avons déjà indiquées.

La commission relative aux coalitions et à la liberté du travail a entendu le ministre de la

justice, qui lui a communiqué une série de jugements sur la matière.

M. Marrot a exposé ensuite les résultats de ses travaux sur la législation actuelle.

— Par suite de l'absence de M. Goblet, l'interpellation sur les incidents du quartier latin est fixée à mardi.

— M. Antonin Dubost a été nommé rapporteur de la commission d'organisation des services tunisiens.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

## LA SÉANCE

Séance du samedi 3 juin

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 2 heures. L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

La Chambre adopte un projet de loi tendant à modifier le taux de l'intérêt d'un emprunt à contracter par le département de l'Isère, en vertu d'une loi antérieure.

M. Borriglione, député de Nice, monte à la tribune, (Triple salve d'applaudissements). Protestations à droite.

M. Borriglione vient exprimer les regrets du parti républicain au sujet de la mort de Garibaldi. (Applaudissements à gauche. Réclamations à droite).

M. de Lanessan, rappelant le concours que nous donna Garibaldi pendant la guerre de 1870, propose de lever la séance en signe de deuil.

La droite demande la question préalable.

M. de Bandry-d'Asson rappelle que Garibaldi a combattu la France.

M. Madier-Montjau appuie la proposition de M. de Lanessan, qui est adoptée par 301 voix contre 146.

## Informations

Paris, 3 juin.

Le Journal officiel annonce qu'un concours sera ouvert le 8 août pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de maîtresses chargées des cours dans les lycées de jeunes filles.

M. Minssieux est nommé percepteur à Saint-Vincent-de-Rhémes.

M. Curie, percepteur à Tarascon, est nommé à Lyon, 9<sup>e</sup> division. M. Demangeon est nommé à Saint-Genest-Malifaux (Loire). M. Robert à Marcilly-les-Buxy (Saône-et-Loire).

M. Richaud, commis à la Caisse des dépôts et consignations, est nommé percepteur au Bois-d'Oingt. M. Boucher à Givry (Saône-et-Loire) et M. Barberin à Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire).

Nous apprenons que, dans sa séance du 25 mai, la commission européenne du Danube a adopté dans son ensemble la proposition due à l'initiative du délégué français, M. Barrère, laquelle tend, comme on sait, à la création d'une commission mixte, composée de représentants de l'Autriche, de la Bulgarie, de la Serbie, de la Roumanie et d'un délégué de la commission européenne, et chargée de surveiller la navigation du fleuve entre les Portes-de-Fer et Galatz.

La Serbie et la Bulgarie ont également donné leur adhésion.

La Roumanie seule proteste encore contre le projet Barrère, mais lorsque la conférence européenne, qui doit sanctionner les règlements préparés par la commission du Danube, se sera prononcée, il n'est pas douteux que les Roumains, isolés, renonceront à leur opposition.

M. Joubaire, ancien président du tribunal civil de Gêringamp, et actuellement conseiller à la cour d'appel de Rennes ; a été délégué par M. le ministre de la justice pour procéder à une enquête sur les faits reprochés à M. Collinet de la Salle, président du tribunal de Quimperlé.

M. Joubaire s'est transporté à Quimperlé et à Quimper pour s'acquitter de la délicate mission dont il était chargé.

M. Collinet de la Salle sera, on le sait, traduit prochainement à la barre de la Cour de cassation.

Le général Cialdini, ex-ambassadeur d'Italie, est arrivé à Paris, où il compte faire un séjour de deux mois.

Il est descendu chez un ami.

Elle voulut ouvrir la portière pour se précipiter dehors.

Terremonde, de la main gauche, lui saisit le poignet et la rejeta brutalement en arrière, tandis qu'il levait sur elle sa main droite armée du couteau.

L'orpheline vit briller la lame ainsi qu'un éclair bleuâtre, et poussa un sourd gémissement.

— Pas un mouvement, pas un cri, lui dit le misérable, ou je vous saigne comme un poulet!

— Mon Dieu! balbutia l'enfant épouvantée, dans quelles mains suis-je tombée??

— Dans les mains de gens qui seront pleins d'égards si vous êtes sage comme une image, répliqua Terremonde. On ne vous dira pas un mot plus haut que l'autre, on ne vous fera pas une menace... Si vous bougez, tant pis pour vous... Ça sera votre faute, puisque vous êtes prévenue...

Ces odieuses paroles étaient prononcées avec un calme effrayant.

Berthe, se soulevant, heurta de ses doigts à plusieurs reprises, la vitre qui lui faisait face, en criant:

— Cocher!... cocher!... \* Dubief entendant frapper comprit ce qui se passait.

Il se mit à faire claquer bruyamment son pied et à chanter à tue-tête le vieux couplet:

— Assisst que la lumière Revient doror nos coteaux Je commence ma carrière Par visiter mes tonneaux... Ce cocher est donc sourd!... reprit Berthe.

Je heurta de nouveau la glace.

— Je crois en effet qu'il a l'oreille un peu... fit Terremonde du ton le plus naturel,

et donc inutile de vous égangler... Il n'en sera pas...

Berthe comprit et devint livide.

Elle le saisit, le plia menu et le glissa entre la paume de sa main et son gant.

— Qui sait... se disait-elle c'est peut-être un

indice égaré par un de ses misérables et qui plus tard servira de preuves contre eux...

Si vague, si invraisemblable même que fut cet espoir, il ne contribua pas peu à soutenir la pauvre Berthe, dans une situation où elle avait besoin de tant d'énergie pour ne point succomber à la terreur.

La voiture marchait maintenant moins vite.

On avait traversé Bagnole; Dubief engageait son cheval sur la pente assez rapide conduisant au plateau de la Capsulerie...

La route boueuse était effroyablement glissante.

Le cocher improvisé dut mettre pied à terre et prendre Milord *par la figure* pour le soutenir... comme disent les véritables cochers.

Enfin la rampe fut franchie et le fiacre numéro 13 atteignit le plateau.

LXVII

Le bruit sourd de la voiture roulant sur le chemin gâxeux frappa l'oreille du policier.

— Enfin les voici... murmura-t-il et tirant de sa poche un de ces demi-masques de satin noir que les *dominos* portent au bal de l'Opéra, il l'ajusta sur son visage.

Quelques minutes s'écoulèrent encore puis Théfer aperçut dans l'ombre une masse noire qui s'avancait lentement et qui s'arrêta en face de lui.

C'était le fiacre n° 13.

Il s'en approcha.

— Eh bien? demanda-t-il à Dubief.

— Nous la tenons... répondit le bandit. Mais il y a eu du tirage. Quand la donzelle s'est sen-

tié prise au trébuchet, elle s'est débattue comme un diable dans le bénitier.

La portière venait de s'ouvrir.

Terremonde mit pied à terre, et se retournant dit à Berthe :

— Nous sommes arrivés, mam'selle, descendez...

L'orpheline obéit en tremblant.

Ses yeux habitués aux ténèbres distinguèrent aussitôt le troisième personnage debout auprès de la voiture et masqué.

— Vous épouvez redoubler.

## MORT DE GARIBALDI

Caprera, 2 juin, 11 h. 30 soir.

Garibaldi, qui souffrait d'une bronchite chronique qui lui causait, depuis hier, de violents étouffements, est mort ce soir à six heures et demie.

Rome, 3 juin.

La nouvelle de la mort de Garibaldi a produit partout une douloureuse impression. Les magasins sont fermés. Aujourd'hui, à la Chambre grande manifestation en l'honneur de Garibaldi.

Paris, 3 juin.

On a vu dans le compte rendu de la Chambre des députés que sur la proposition de M. de Lanessan, la séance a été levée en signe de deuil.

Il est bruit d'un duel entre M. Borriglione et un député de la droite à la suite d'une discussion dans les couloirs après la levée de la séance.

On assure qu'à la séance de lundi, à l'occasion de la lecture du procès-verbal, plusieurs députés ont l'intention de lire à la tribune la lettre de Garibaldi attaquant le gouvernement français pour l'expédition de Tunisie et ils demanderont à la Chambre de revenir sur sa décision d'aujourd'hui.

## LES AFFAIRES D'ÉGYPTE

Londres, 3 juin.

Le Standard annonce que, dans le cas où les troupes turques seraient envoyées en Egypte, elles seront accompagnées de commissaires spéciaux de France et d'Angleterre et probablement aussi de délégués des autres puissances.

Le même journal annonce de Berlin que la conférence aura lieu mardi prochain sous la présidence de Sadi-Pacha ou du baron de Calice.

Le Daily News apprend de Berlin que le comte de Hatzfeldt représentera l'Allemagne à la conférence.

Le Caire, 3 juin.

Une circulaire d'Arabi-Pacha, adressée aux consuls généraux, renouvelle l'assurance qu'aucun danger ne menace les sujets étrangers.

Le Caire, 3 juin.

On croit inexacte la prise de Khartoum.

Constantinople, 3 juin.

Le ministre des affaires étrangères a informé M. de Noailles et lord Dufferin du départ d'un commissaire turc allant en Egypte pour y exercer une mission conciliante auprès des chefs d'un parti militaire. Ce commissaire n'emporte aucune lettre autographie du sultan.

Le Caire, 3 juin.

Les grands chefs bédouins visitant le khédive lui ont assuré que si les Turcs venaient rebâtir l'ordre ils seraient leurs alliés ; s'ils venaient occuper le pays, ils seraient leurs ennemis acharnés.

Constantinople, 3 juin.

Dervish-Pacha, premier commissaire, et Lehib-Effendi, ancien premier secrétaire du sultan, second commissaire, partent aujourd'hui pour l'Egypte, munis de pleins pouvoirs.

## ALGERIE

Alger, 3 juin. — Il résulte des renseignements transmis par nos postes avancées du Sud-Ouest oranais que tout le pays est tranquille.

Les campements de Si-Sliman sont à Rhama, près du Tafilalet, et ceux de Bou-Amemo, à Ras-Guir.

Le conseil municipal de Tiaret a décidé que

— Allumez une bougie, dit le policier à Terremonde, et conduisez mademoiselle au premier étage.

Berthe, silencieuse, n'avait pas même la pensée d'une résistance inutile... Il lui semblait faire un mauvais rêve. Elle se sentait impuissante et, tout en élévant son âme à Dieu, regardait les trois hommes presque sans les voir.

Terremonde exécute l'ordre du patron.

— Venez, dit-il à la captive, et souvenez-vous qu'il faut se taire...

L'enfant résignée le suivit.

Il lui fit traverser une seconde pièce, gravir un escalier, et l'introduisit dans une chambre assez vaste.

Là il posa la bougie sur une table.

— Vous voyez que les fenêtres ont de solides barreaux, reprit-il, donc inutile de chercher à prendre la poudre d'escopette... Les volets sont fermés... Je ne vous conseille pas de les ouvrir... Il n'y a rien à voir... et ça pourrait vous jouer un mauvais tour...

Berthe ne répondit pas et se laissa tomber sur une chaise.

Terremonde quitta la chambre en fermant derrière lui la porte à double tour.

M. de la Tour-Vaudieu avait attaché sur son visage un foulard qui, cachant les trois quarts de ses traits, le rendait méconnaissable.

— Nous avons fait ce qu'on nous avait chargé de faire, dit alors Terremonde, et je crois, sans vanité, que nous nous en sommes tirés proprement... Donnez l'argent convenu, monsieur Gaucher, et dépêchez-vous... Nous allons

le nom du capitaine Barbier, un des héroïques morts du chott Tigri, serait donné à une des rues de la ville de Tiaret, où il est né.

Paris, 3 juin — D'après une correspondance spéciale de l'*Avenir militaire*, on peut affirmer avec certitude que les Beni-Guil, qui ont été récemment battus par la colonne Duchesne, ont pris part à l'attaque du chott Tigri, car on a trouvé sur les morts des effets et des armes appartenant à la légion étrangère, et nos blessés ont été atteints par des balles de fusils Gras, ce qui indique que ces gens se servaient des armes abandonnées lors de l'affaire de Castries.

Suivant le même journal, les colonnes d'El-Oued et de Negrine, qui sont dans le Souf, remonteront dans l'Aurès pendant les grandes chaleurs des mois de juillet et août.

## Etranger

### Angleterre

Londres, 3 juin. — La duchesse de Madrid est arrivée hier.

— Le marquis de Conningham est mort.

### Suède

Paris, 3 juin. — Une dépêche de Stockholm annonce que l'asile des pauvres de la petite ville d'Oothammar a été incendié par la foudre et complètement détruit. Sur cinquante-deux personnes qui habitaient l'asile, vingt ont péri dans les flammes.

### Amérique

New-York, 3 juin. — Une lettre pastorale de l'évêque de Cleveland (Ohio) menace d'excommunication les femmes membres de la ligue agraire.

Les Mexicains ont battu une bande de maraudeurs apaches, leurs tuant 37 hommes et leur faisant de nombreux prisonniers.

## UNE DISPARITION MYSTÉRIEUSE

Le capitaine du génie Bitard, aide de camp du général de Villeneuve, a disparu de son domicile, depuis le 23 mai dernier.

Le bruit a couru que les relations particulières de cet officier, son mariage avec une étrangère, faisaient craindre, au ministère de la guerre, qu'il n'ait soustrait des papiers importants.

Renseignements pris, nous pouvons affirmer que l'état-major du ministère n'a eu à ce sujet aucune espèce d'inquiétude. Le capitaine Bitard a quitté le cabinet avec son chef, le général de Villeneuve, il y a plus de six mois, lors de l'entrée du général Camponotus, au ministère.

Très estimé de ses chefs et de ses camarades, M. Bitard était âgé de trente-huit ans seulement ; il avait été promu capitaine en 1871 ; le 23 mai, jour de sa disparition, il est sorti vers six heures du soir, pour aller faire une visite ; on l'a rencontré dans la place du Carrousel.

Depuis on ne l'a plus revu, et toutes les recherches faites ont été infructueuses. On craint qu'il se soit suicidé, il avait eu dans ces derniers temps, certaines difficultés au sujet de questions d'argent.

## DÉPARTEMENTS

(Service spécial du Républicain du Rhône)

### ISÈRE

Grenoble, 3 juin. — En vertu d'un arrêté de M. le préfet de l'Isère, le sieur Jean-Baptiste Mouton, dit frère Basilée, instituteur public à Roussillon, est révoqué de ses fonctions pour défaut de surveillance.

Les recherches faites pour découvrir le cadavre de l'enfant que la femme X..., arrêtée avant-hier, aurait mis au monde dans le courant de la semaine dernière, ont enfin abouti. Le corps a été trouvé au fond d'une

filer en emmenant le fiacre par la route de Montreuil, le chemin n'est pas bon, mais il est plus court...

Que devrez-vous encore à ces messieurs ? demanda le due à l'inspecteur.

— Trente-cinq mille francs.

Georges tira de sa poche un portefeuille et étais trente-cinq billets de banque sur une table.

— Nous avons eu des frais... hasarda Terremonde, tandis que Dubief recomptait et ramassait les précieux chiffons.

Le due ajouta mille francs.

— Affaire terminée à la satisfaction générale... reprit Dubief. Débrouillez-vous présentement comme vous pourrez... ça vous regarde, nous levons le pied...

— Je vous ai conseillé un petit voyage d'étranger, dit Théfer.

— Sage conseil que nous suivrons illiko.

— Où comptez-vous aller ?

— En Suisse, patrie de Guillaume Tell et des montres de Genève... J'ai besoin de faire régler la mienne...

— Je m'en doutais... Voici deux passeports visés... Allez, et bon voyage...

— Grand merci ! fit Dubief en glissant les passeports dans sa poche. Au plaisir, messieurs, et bonne chance !

Terremonde ouvrit un placard, y prit un paquet assez gros qu'il mit sous son bras et suivit Dubief.

— Tu n'as rien oublié ? lui demanda ce dernier en traversant le jardin.

— Non... nos vieilles frusques sont là de-

fosse à fumier, à quelques mètres de l'habitation de cette malheureuse.

L'enfant est du sexe masculin et fortement constitué.

Aujourd'hui aura lieu à l'hôpital, l'autopsie du petit cadavre.

L'information continue.

Faverges. — Mardi dernier, vers sept heures du matin, un bien triste accident est arrivé à Faverges.

Deux ouvriers, M. Louis Caravillat, garde particulier de M. Saint-Olive, et M. Claude Hivier, journalier, étaient occupés à démolir un mur d'une grange, lorsque tout à coup un éboulement se produisit et ensevelit le malheureux Caravillat sous les décombres.

On s'empessa de dégager, mais l'infortuné travailleur avait cessé de vivre.

M. le docteur Gauthier, des Avenières, n'a pu que constater le décès.

La Motte-d'Aveillans. — Il y a deux jours, vers dix heures du soir, M. Ravet, propriétaire à la Motte-d'Aveillans, entendit des pétillements ; il sortit aussitôt de chez lui et vit que le feu était dans une grange, appartenant à M. Clet, restaurateur à la Motte-d'Aveillans.

M. Ravet, apercevant un inconnu qui peaufinait de la paille enflammée dans l'intérieur de la grange, se mit à crier au feu !

Entendant du bruit, l'inconnu prit la fuite. Il est activement recherché.

Grâce à la promptitude des secours, le feu a été rapidement éteint et les pertes sont insignifiantes.

Rives. — La fête de Rives aura lieu les dimanche et lundi 4 et 5 juin. En voici le programme :

Dimanche. — Grand défilé en musique ; banquet sous la halle avec intermèdes par la fanfare. — Jeux : Mât horizontal, jeux de bagues à cheval, concours de vélocipèdes. — Le soir, bal à grand orchestre sous la halle, avec brillantes illuminations au gaz ; feu d'artifice.

Lundi. — Course en sac, jeux de boules sur le Champ-de-Mars (concours), ascension d'un grand ballon tricolore.

Le samedi soir, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie et une retraite aux flambeaux.

Des primes et des médailles seront décernées pour les jeux et concours.

MM. les amateurs devront se faire inscrire à l'avance chez M. Grollier, président de la commission de la fête.

Billets aller et retour, de Lyon et de Grenoble à Rives, valables du samedi 3 au lundi 5 inclus.

### AIN

Trévoux, 3 juin. — A l'occasion de l'inauguration de son chemin de fer, Trévoux donnera, le 11 juin 1882, une grande fête.

Le voisinage de la Saône permettra d'ajouter un attrait de plus aux réjouissances brillantes que les habitants de Trévoux préparent en ce moment. La Société des Régates lyonnaises a bien voulu prêter son concours pour l'organisation et la direction de grandes régates. Différentes courses auront lieu, à la voile ou à l'aviron, avec des bateaux de formes et de dimensions différentes.

Une quantité de prix en médailles d'or, d'argent ou de bronze seront distribués aux vainqueurs.

Les inscriptions pour les courses seront reçues jusqu'au 9 juin à 9 heures du soir, au siège de la Société des Régates, 25, quai de l'Archevêché à Lyon.

Après les courses, à 4 heures, ouverture d'un grand bal sur la Terrasse.

A 8 heures, concert sur la Saône par la Fanfare et le Cercle chorale.

A 9 heures, illuminations générales et feu d'artifice.

A 10 heures, reprises des danses.

Comme on le voit, rien ne manquera à la fête de Trévoux ; avec de pareils éléments, si le beau temps veut bien se mettre de la partie, les organisateurs peuvent compter sur un succès éclatant.

### BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille, 3 juin. — Avant hier matin, MM. Monier, chef de clinique, et Camoin, médecin-interne à l'Hôtel-Dieu, ont procédé à l'autopsie du cadavre de Donnet, le héros du drame du tunnel de la Nerthe.

dans... Nous rajeunirons là-bas notre garde-robe... et soit d'entre nous elle en a pas mal besoin... J'ai aussi le petit sac qui renferme une cinquantaine de nos pièces de cent sous en plomb...

Dubief s'arrêta.

Veux-tu bien ne pas te charger de ça ! s'écria-t-il avec colère. Maintenant que nous voilà riches, emporter de la fausse monnaie pour nous compromettre !... tu as la boussole à l'envers !...

— Qu'est-ce que tu veux faire de ces pauvres écus ?...

— Les semer pour ne pas en conserver la graine... Flanque-moi ça par-dessus le mur !...

Terremonde, obéissant quoique à regret, prit le petit sac qu'il avait mis dans l'une de ses poches et le lança de l'autre côté de la muraille, à toute volée.

Le sac décrivit une courbe et vint s'abattre à une assez grande distance, sur la marge d'une carrière abandonnée au fond de laquelle il roula.

La ficelle qui l'attachait s'était rompue en tombant.

Une pièce fausse s'échappa du sac et resta sur le sol.

Les bandits regagnèrent le fiacre.

— Monte à côté de moi, dit Dubief, nous avons à causer...

Tous deux prirent place sur le siège.



## CHOSES & AUTRES

### Torquemada

Quelques notes biographiques sur Torquemada.

Né à Valladolid vers 1440, Torquemada entra de bonne heure dans l'ordre des Dominicains. L'inquisition, dont ces moines avaient la direction exclusive, ne fut organisée régulièrement qu'en 1480, lorsque le pape Sixte IV centralisa la puissance entre les mains des deux inquisiteurs.

Leurs jugements furent si prompt et surtout si rigoureux que le pape lui-même crut devoir modérer le rôle de ces deux juges et leur adjoint plusieurs collègues pris également dans l'ordre de Saint-Dominique. Torquemada fut l'un d'eux.

Tour à tour inquisiteur général de Castille, d'Aragon, et supérieur de ses collègues, Torquemada multiplia les supplices et les confessions, crea des tribunaux subalternes à Séville et à Cordoue, codifia, sous le titre d'*Instruction*, l'inquisition elle-même, contraint 800,000 juifs à abandonner l'Espagne, fit brûler un

nombre immense de victimes et en condamna cent mille à la prison perpétuelle.

La haine qu'il inspirait le forceait à la plus grande prudence. Il ne sortait jamais qu'entouré de fortes escortes.

Il mourut cependant dans son lit, mais avec cette amertume d'avoir encouru le blâme par l'odieux pape Alexandre Borgia lui-même, et d'avoir été force de restituer au trésor royal les sommes énormes qu'il avait entassées dans les caves de l'inquisition.

Il mourut en 1498.

### Mots de la fin

Mme de B... a pour admirateur passionné un jeune avocat, qui la poursuit de ses protestations.

— Combien de temps m'aimez-vous ? lui demandait-elle hier, un an, cinq ans, dix ans, au plus ?

L'avocat avec passion :

— Sans circonstances atténuantes, à perpétuité.

Un mot cruel de M. Dufaure.

Ce terrible père Dufaure, dont l'éloge était prononcé

l'autre jour à l'Académie, avait des saillies qui emportaient le morceau.

Un orateur de clocher, un Amagat dans son genre, venait de parler sans fin, avec un abominable accent.

Il rencontre M. Dufaure dans la salle des Pas-Perrus, et avec une naïve vanité :

— Eh bien, cher maître, que pensez-vous de mon discours ?

— Rien. J'attends qu'on l'ait traduit.

## BOURSE DE LYON

DU 3 JUIN 1882

### (SELS VAUVILLE)

### DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES

Principales Sources (Vals, Bourboule, Vichy, Hunyadi-János, Orezza,

Contrexéville, Bussang, Eaux-Bonnes, Pully,

« Reproduire instantanément une Eau minérale, c'est l'obtenir

« avec les principes qui se détruisent par le séjour prolongé

« dans les bouteilles. » — 80 pour 100 d'économie.

PARIS. Vente en gros. MATHEY LEBEL & C°, 23, rue Beaureillis.

LYON, PH<sup>e</sup> BERTRAND, 21, place Bellecour. Brochure 1<sup>re</sup>

Le rédacteur gérant, Victor GOURAUD

Lyon. — Imp. Waltener, rue Bellecordière, 14.

### Rentes

	Comptant-Actions
3/0.....	82 85 Gaz de Lyon
3/0/0 amortissable .....	82 55 Gaz de la Gaillotière
4 1/2.....	82 55 Mines de la Loire
5 0/0 français.....	116 47 Moutzambert
Italien.....	90 45 St-Etienne
Turc.....	80 45 Riva-de-Gier
Autrichien 4 0/0.....	80 Société Lyonnaise
Russes 5 0/0.....	80 Bateaux-Omnibus
Espagne 3 0/0.....	80 Eaux
Dette Egypt. unitaire .....	80 Dombar
	Abattoirs
	Borreries L. et Rônes
Crédit mob. Espag... Crédit Lyonnais... Union générale.... B. Lyon et Loire...	752 75 Crédit-Rouss.
B. Hypothéc. France...	752 Obligations
Soc. foncière lyonn...	752 Ville-de-Lyon
Banko Ottomane... Paris-Lyon-Médit...	807 50 Villa-de-Paris 1829
Paris-Lyon-Médit...	807 50 Lombardes-anciennes
Che. Autrichiennes...	700 Lombardes-nouvelles
Lombard-Vénitien... Zaragoza...	303 Saint-Etienne
Nord-Espagne.....	180 Rhône-et-Loire 1820
Suez.....	2115 Paris-Lyon — Méditerranée

### Actions

Grédit mob. Espag...  
Crédit Lyonnais...  
Union générale....  
B. Lyon et Loire...

B. Hypothéc. France...

Soc. foncière lyonn...

Banko Ottomane...  
Paris-Lyon-Médit...

Che. Autrichiennes...

Lombard-Vénitien...  
Zaragoza...

Nord-Espagne.....  
Suez.....

Paris-Lyon — Méditerranée

1826 309

## ANNONCES

### VENTES JUDICIAIRES

Le mardi 6 juin courant, à midi, sur la place publique des Terreaux, à Lyon, il sera vendu divers objets saisis, tels que : tables, chaises, matelas, couronnes, perles, guérison, casier, etc.

Le même jour, à dix heures du matin, sur la place publique de Voltaire, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels que : voitures pour l'industrie, cheval avec harnais et accessoires

Le même jour, à onze heures du matin, sur la place publique des Hospices, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saisis, tels que : poêle avec cornets, établi de menuiserie, varlopes, rabots, tabla, placard, pièces de bois pour menuiserie, batterie de cuisine et vaisselle, etc.

ACQUISITION  
M. Vaucher a acheté de Mlle Revol, le fonds d'épicerie-comptoir que cette dernière exploitait, rue de Fleurieu, 8. Adresser les réclamations à M. Vaucher, rue de la Loge, 2, dans les dix jours sous peine de forclusion.

Le lundi 5 juin courant, à onze heures du matin, sur la place du Pont, vente d'objets saisis, consistant en table, fourneau, chaises, fermes pour la chaussure, etc.

# CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société générale Française de Crédit

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 75,000,000 DE FRANCS

Siège social : 1<sup>re</sup>, RUE DE LONDRES, Paris

### LE PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL

Le Moniteur

DES

## Valeurs à Lots

(Paraissant tous les Dimanches avec une Causerie financière du baron Louis).  
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs Françaises et Etrangères.

Le plus complet de tous les journaux (16 pages de texte).  
Une Revue générale de toutes les Valeurs. La cote officielle de la Bourse. Des Arétrages avantageux, le prix des Coupons. Des Documents inédits.

Succursale de Lyon, 1, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 1.

### OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ordres de Bourse.

Dépôts de titres et Dépôts d'argent.

Paiement de tous Coupons.

Souscriptions à toutes Emissions.

Comptes de Chèques.

Renseignements financiers.

Service Télégraphique spécial.



LYON — Rue et Place de la République — LYON

## GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

# AUX DEUX PASSAGES

### AVIS

A l'occasion de la proximité des courses et des départs pour les villes d'eaux  
Nous venons de recevoir les derniers modèles

## D'OBJETS CONFECTIONNÉS

pour toilettes de Dames, jeunes Filles, & Garçonnets

La grande vente que nous avons dans ces divers genres, nous permet d'acheter pour ainsi dire sans cesse de grandes quantités d'articles tout faits et de la dernière mode au fur et à mesure de leur apparition. D'autre part, la bonne installation de nos nombreux ateliers, nouvellement encore agrandis et réorganisés, nous facilite pour satisfaire vite et bien, et dans les meilleures conditions de prix, aux commandes qui nous sont faites.

Toutefois, le choix des modèles étant actuellement plus complet qu'il ne le sera un peu plus tard, nous engageons vivement les personnes qui auraient des costumes ou des confections à nous faire exécuter sur mesures à se hâter, afin que nous puissions leur en faire la livraison en temps opportun et à leur entière satisfaction.

Nous avons également, en faisant nos recherches d'articles élégants et du dernier goût, traité plusieurs affaires tout à fait hors cours, en

### Objets confectionnés classiques

tels que : Robes d'excursions, Costumes demi-toilette, Matinées, Peignoirs, Jupons, Mantilles, Visites, Jaquettes, Chapeaux, Ombrelles, Parures, Colifichets, etc., ainsi qu'en tissus de toutes sortes, que nous mettons à un

## BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE

NOTA. — Pour éviter toute confusion, nous rappelons à notre clientèle que nous n'avons aucune succursale, et que nous déclinons tous rapports avec les maisons qui, dans différentes villes, ont pris depuis quelques temps le même titre.

## AUX DEUX PASSAGES

### MÉDAILLE D'OR À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

### AFFAIGNEILS CARMINUS

Pour la fabrication des Boissons Gazeuses  
EAUX DE SELTZ, LIMONADES, SODA WATER, VINS MOUSSEUX, BIÈRE.  
Les seuls qui soient arrosés à l'intérieur.



DEMANDEZ dans les Dépôts de la Société des LAITERIES du RHÔNE les Beurre tant appréciés des gourmets et amateurs de Beurre de table. Marque des Laiteries du Rhône.

Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogr. 5 fr. »  
Beurre fin de table — 3 75

Qualités estampillées